

<b>Zeitschrift:</b>	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
<b>Herausgeber:</b>	Société fribourgeoise d'éducation
<b>Band:</b>	33 (1904)
<b>Heft:</b>	11
<b>Rubrik:</b>	Chronique scolaire

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 12.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Mme Dénervaud nous a servi un menu choisi, abondant et surtout bien apprêté. Nous avons salué avec une grande joie la présence de M. E. Gremaud, secrétaire à la Direction de l'Instruction publique, et, disons-le, l'ami dévoué des instituturs. Il y a eu échange de paroles aimables entre M. Crausaz, inspecteur, M<sup>me</sup> Gremaud, inspectrice, M<sup>le</sup> Borghini, institutrice, et M. Gremaud, secrétaire, qui, dans son discours, nous a dit des paroles très réconfortantes.

Et, je ne saurais mieux terminer cette correspondance qu'en donnant, in extenso, la charmante poésie d'à-propos composée spontanément par notre collègue M. Michel, instituteur aux Glânes, le poète bien connu des lecteurs du *Bulletin*.

*Pauvre poète au vol timide,  
En écoutant tous ces discours,  
Je trouve le temps trop rapide,  
Qui fuit, ignorant les contours !  
Mon Dieu, si la pédagogie  
Nous donne parfois de l'humeur,  
Nous nous retrémpons d'énergie  
En entendant notre Inspecteur.  
Il a la voix si paternelle,  
Le ton si franc, si fribourgeois,  
Qu'il ne verra régent rebelle  
Aux sages conseils de sa voix.  
O belle muse, un vers encore,  
Accorde un peu d'inspiration  
A l'audacieux qui t'implore,  
Du sein de la réunion.  
Monsieur le Préfet nous adresse  
Quelques mots fins et bien choisis ;  
A l'écouter chacun s'empresse,  
Il est l'emblème du pays.  
Et vous, confrères, bon courage  
Dans l'épineux et dur chemin,  
Où souvent la voix du plus sage  
Doit gronder le monde enfantin !*

P. D.

---

## Chronique scolaire

---

**Fribourg.** — La conférence générale des Instituteurs de la Broye a eu lieu à Estavayer, lundi 16 mai. La séance du matin, présidée par M. Barbey, inspecteur-adjoint, a été consacrée au compte rendu des visites du printemps et à l'organisation des cours d'été. M. l'Inspecteur a insisté avec raison sur l'emploi des procédés les plus rationnels dans l'enseignement primaire.

Il a montré aussi comment le livre de lecture devait être utilisé pour l'étude des principales branches du programme et a donné une foule d'autres directions pratiques.

A la séance récréative de l'après-midi, dans le jardin de l'hôtel du Cerf, M. Barbey a porté un toast à M. le Directeur de l'Instruction publique et au corps enseignant de la Broye. M. le préfet de Weck a parlé des progrès réalisés dans le domaine scolaire sous la direction éclairée de M. Python. Il souhaite que MM. les Instituteurs de la Broye suivent les directions entendues le matin.

Ont encore pris la parole au banquet : M. le président Torche, au nom du Conseil communal, MM. les Curés de Cheyres et de Font, M. l'abbé Crausaz, directeur de l'Ecole secondaire de la Broye, et M. Porcelet.

Des télégrammes ont été envoyés à M. le Directeur de l'Instruction publique et à M. l'inspecteur Gapany.

La *Persévérence* d'Estavayer a prêté son harmonieux concours pour la partie récréative, présidée par M. l'instituteur Gendre avec le magistral brio qu'on lui connaît.

— Le 4 mai, MM. les Instituteurs de la Gruyère avaient aussi leur assemblée générale à Bulle, et le 19 du même mois, le corps enseignant de la Sarine se réunissait à Fribourg. Nous avons reçu des comptes rendus de ces deux conférences générales, qui paraîtront prochainement.

**France.** — En 1900, le congrès international de la presse de l'enseignement a décidé de faire de l'éducation artistique de l'enfance et de la jeunesse par la décoration scolaire, l'imagerie, l'illustration du livre, les projections lumineuses, l'objet de son prochain congrès qui se tiendra cette année à Paris. A ce congrès sera annexée une exposition de l'*Art à l'école*. L'exposition sera divisée en trois sections :

1<sup>o</sup> *Section rétrospective* : Images, bons points, cahiers, livres scolaires illustrés, objets divers ayant pu servir à l'éducation.

2<sup>o</sup> *Section contemporaine* : Images, bons points, cahiers, livres, objets divers employés de nos jours dans les écoles.

3<sup>o</sup> *Section d'initiative* : Projets de décoration murale, fixe et mobile, d'illustrations de livres, d'albums, de cahiers, de feuilles volantes, de bons points, de cartes postales scolaires, enfin de tous les objets pouvant contribuer à l'éducation artistique des enfants, des jeunes gens et s'appliquant librement à la nature, à l'histoire, aux métiers, à l'art, à la morale, etc.

Les objets proposés pour l'exposition doivent être présentés au Cercle de la librairie du 1<sup>er</sup> au 5 juin. L'exposition est gratuite.

— *Les illettrés au régiment.* — D'après une statistique récente que donne *L'Armée et la Nation*, le nombre des illettrés arrivant au régiment a sensiblement diminué. Dans certains corps, on en compte bien encore une dizaine par compagnie,

mais la moyenne, sur le contingent tout entier, n'est guère que de 8 pour 100, alors qu'elle était au-dessus de 12 pour 100 il y a quelques années.

Rappelons, à ce propos, que l'Allemagne ne compte pas 2 illettrés pour 100 et la Suisse pas 0,25. Le nombre des illettrés russes, en revanche, atteint presque 62 pour 100; l'Italie en a près de 40 et la Belgique et l'Autriche respectivement, 14 et 23. Ces résultats sont en rapport avec les sacrifices que s'impose chaque nation pour l'instruction de ses sujets. La Suisse dépense 15 fr. par habitant, l'Allemagne 7 fr., l'Angleterre 6 fr., la France et la Roumanie 5 fr., la Suède, la Norvège et la Belgique 4 fr., le Danemark 3 fr., l'Autriche-Hongrie et la Grèce, 2 fr., l'Italie 1 fr., et la Russie seulement quelques centimes.

## A V I S

**Cours de vacances.** — Les cours de vacances pour instituteurs et institutrices primaires et secondaires organisés par le Département de l'Instruction publique et des Cultes du canton de Vaud auront lieu à Lausanne, du 21 juillet au 3 août 1904.

Institués ensuite des décisions de la Conférence des Directeurs cantonaux de l'instruction publique et sur les instances de la Société pédagogique romande et du Schweizerischer Lehrerverein, ces cours ont lieu, cette année, dans le bâtiment de l'Ecole normale de Lausanne et dans quelques auditoires de l'Université. Ils sont donnés par des professeurs de l'Université, des professeurs d'établissements secondaires cantonaux, des spécialistes et des conférenciers connus.

Il y a deux espèces de cours : les cours spéciaux, donnés le matin, et les cours généraux, ayant lieu l'après-midi.

Les premiers, essentiellement pratiques, comprennent des cours scientifiques et des cours de langue ; l'horaire en est établi de façon à ce que chaque participant puisse suivre tous les cours de sa spécialité. Il y a, en outre, un cours de dessin qui, ainsi que celui de physique, peut être suivi par des maîtres de l'une et de l'autre catégorie.

Les cours généraux sont des conférences sur des sujets scientifiques, philosophiques, pédagogiques, historiques ou sociaux, propres à intéresser l'ensemble des participants ; il n'est donné qu'une seule conférence dans la même heure.

Les instituteurs ou institutrices qui suivront les cours pourront participer, s'ils le désirent, à la deuxième série des cours de vacances de l'Université (du 8 au 27 août).

Voici en résumé le programme de ces cours :

**COURS SPÉCIAUX.** — *Physique.* — Six leçons sur l'emploi des appareils simples de démonstration. Du 28 juillet au 3 août par M. le prof. *Henri Dufour*.

*Zoologie.* — a) Moyens et appareils de démonstration au service de la zoologie. — b) Dissection de quelques représentants du règne animal. — c) Visite au Musée zoologique. — d) Excursion zoologique sur le lac. — Du 28 juillet au 3 août, dix heures au total, par M. le prof. *Henri Blanc*.